









# Journées européennes du patrimoine 2017

Guide d'aide à la saisie sur ApidaeJEP dans la Métropole de Lyon et le Département de l'Isère

Mise à jour : 21 avril 2017

#### Sommaire

- Pourquoi saisir dans l'interface ApidaeJEP
- Les étapes pour inscrire votre évènement sur la programmation
- Détails pas à pas :
  - Se connecter à ApidaeJEP : Créer son compte sur ApidaeJEP ou utiliser son compte Apidae et retrouver son mot de passe
  - Saisir les infos organisateur
  - Créer un événement
  - Créer un nouvel évènement sans tout ressaisir
  - Modifier /supprimer ou dupliquer un e offre et gérer l'ordre de sa programmation
- Gérer son compte et les infos de sa structure
- La rubrique Aide
- Commander ses supports de communication (Métropole de Lyon uniquement)
- Vos contacts

#### Pourquoi saisir dans l'interface ApidaeJEP

L'interface de saisie des évènements des Journées Européennes du Patrimoine 2017, ApidaeJEP, a été développée en collaboration avec le réseau Apidae des acteurs du tourisme et de la culture de la Métropole de Lyon et du Département de l'Isère.

Seule la saisie sur cet outil vous assurera d'être présent sur les programmes JEP pour la Métropole de Lyon et le département de l'Isère.

En savoir plus : <a href="https://jep.apidae-tourisme.com/partenaires">https://jep.apidae-tourisme.com/partenaires</a>

# Les étapes pour faire apparaître votre évènement sur la programmation

Voici les 5 étapes pour inscrire vos évènements dans la programmation de la Métropole de Lyon ou du Département de l'Isère à partir de l'interface de saisie ApidaeJEP :

- Etape 1 : Identifiez-vous avec votre compte de l'an passé, Apidae, ou créez un compte utilisateur et choisissez votre mot de passe..
- Etape 2: renseignez les informations organisateur
- Etape 3 : Saisissez le titre général de votre programmation ainsi que chacune de vos offres.
- Etape 4 : les évènements sont validés par la Métropole de Lyon ou la Direction de la Culture et du Patrimoine de l'Isère (en fonction du lieu de votre évènement).
- Etape 5 : Vos offres validées sont ensuite reprises sur la programmation officielle de la Métropole de Lyon ou du Département de l'Isère... ainsi qu'auprès des membres du réseau Apidae (Offices de Tourisme et autres membres) qui peuvent reprendre les informations pour renseigner les publics ou sur leurs propres supports de communication.

<u>Attention</u>: Les organisateurs sont responsables des contenus diffusés sur l'agenda. Ils doivent notamment s'assurer d'avoir libéré les droits des images car celles-ci pourront être réutilisées par des tiers.

A noter : Pour utiliser efficacement l'interface ApidaeJEP, merci d'utiliser un navigateur récent. Vous pouvez utiliser également votre tablette ou votre mobile.

## Détails pas à pas :

A partir de <a href="https://jep.apidae-tourisme.com">https://jep.apidae-tourisme.com</a>

#### Créer son compte sur ApidaeJEP

#### Bienvenue sur ApidaeJEP

L'interface de saisie des évènements des Journées européennes du patrimoine (JEP) 2017, pour la Métropole de Lyon et le Département de l'Isère!

🛈 Important : seule la saisie sur cet outil vous assurera d'être présent dans les programmes JEP édités par la Métropole de Lyon et le Département de l'Isère

#### -> « Identifiez-vous » (1)

Pour ceux qui ont créé un compte en 2016, vous pouvez utiliser vos identifiants / mots de passe déjà créés

OU

-> Si vous avez un compte utilisateur d'Apidae, cliquez sur : « Connexion avec Apidae » (2) (pas besoin de créer d'autre compte)

OU

-> « Créez votre compte » (3)

Veuillez vous identifier pour saisir vos évènements.

Pour ceux qui ont créé un compte en 2016, vous pouvez utiliser vos identifiants / mots de passe déjà créés.

Clic (1)

Adresse email

Mot de passe

CONNEXION

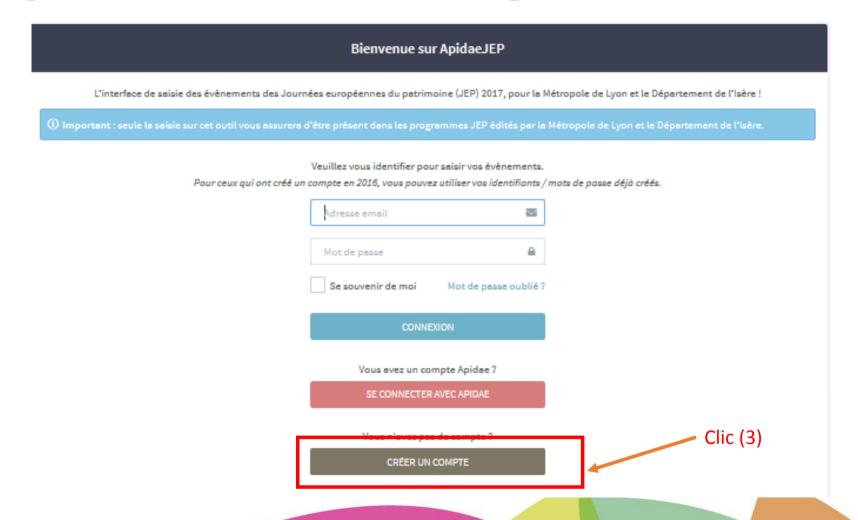
CONNEXION

CONNEXION

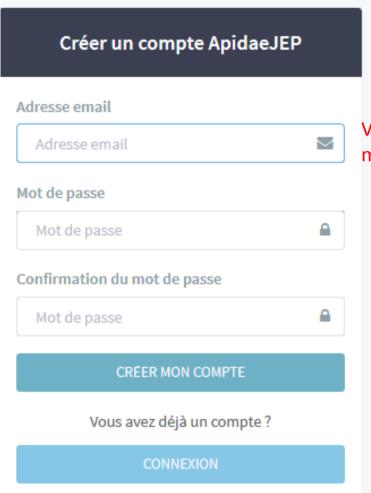
CRÉER UN COMPTE

Clic (3)

#### Etape 1 : Créer son compte :



### Etape 1 : Créer son compte :



Votre mail: cette info n'apparaîtra pas sur la programmation mais servira aux organisateurs pour vous contacter

### **Connexion avec Apidae**

## Bienvenue sur ApidaeJEP L'interface de saisie des évènements des Journées européennes du patrimoine (JEP) 2017, pour la Métropole de Lyon et le Département de l'Isère! ① Important : seule la saisie sur cet outil vous assurera d'être présent dans les programmes JEP édités par la Métropole de Lyon et le Département de l'Isère.

(2) : Cliquez sur le bouton si vous avez déjà un compte Apidae.

Important: une fois la manipulation faite, votre email sera rattaché aux données de votre compte Apidae.

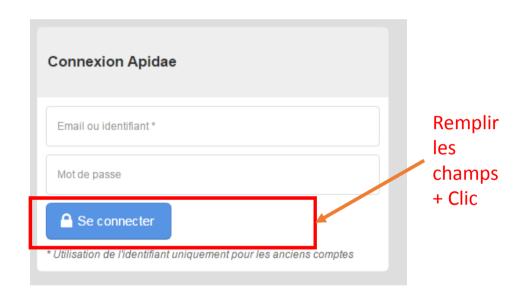
=> chaque fois que vous souhaitez vous connecter à l'interface ApidaeJEP: cliquez sur le bouton, sans chercher à vous créer un autre compte ou retrouver un mot de passe oublié: la connexion sera automatique!

Veuillez vous identifier pour saisir vos évènements.

Pour ceux qui ont créé un compte en 2016, vous pouvez utiliser vos identifiants / mots de passe déjà créés.



## Connexion via Apidae

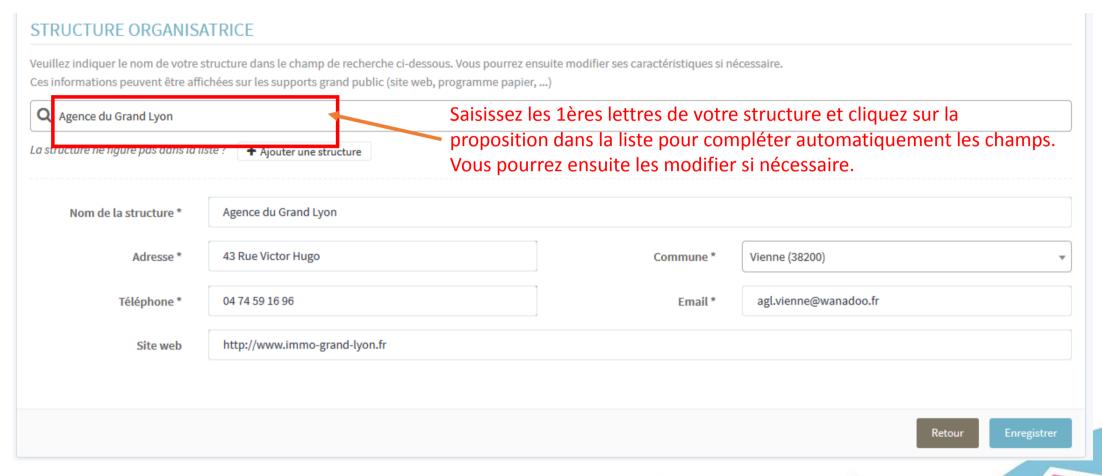


## Etape 2 : Saisie des infos organisateur 1/2

Avant de commencer la saisie de vos évènements, un écran s'affiche vous invitant à saisir les informations complémentaires en tant qu'organisateur :



## Etape 2 : Saisie des infos organisateur 2/2



## Etape 3 : Saisie des évènements JEP



#### En 2 étapes :

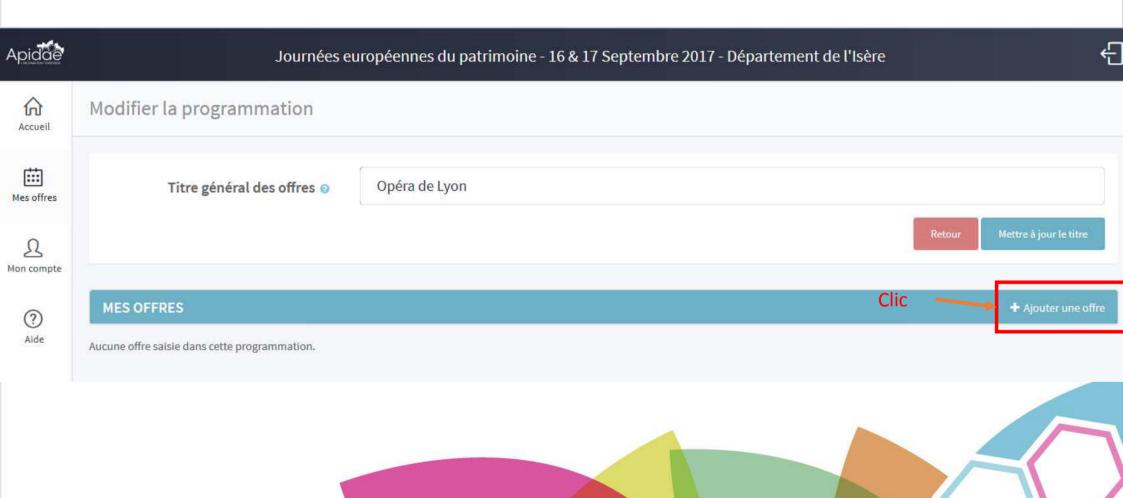
- 1) l'intitulé de la programmation (titre général de vos offres)
- 2) détaillez chaque offre (1 offre = 1 fiche saisie)

## 3.a: Saisie d'une programmation:



• Saisir le titre général de vos offres : C'est le titre général qui regroupe toutes les offres que vous allez saisir : ex. le lieu de la Clic programmation, s'il s'agit d'un même lieu où se déroule toutes vos offres évènements ; la thématique générale si vous faites une programmation avec plusieurs évènements sur une même thématique, ...

#### 3.b: Saisir une offre JEP



## Qu'est ce qu'une offre?

Une offre est une manifestation qui a une durée et des conditions (tarifaires, de visite, d'accès) spécifiques.

EX 1: Pour l'organisation d'une manifestation : visite libre d'un édifice, ou parcours ou animation etc : saisir 1 offre

**EX 2: Pour l'organisation de plusieurs manifestations :** 

- Si vous proposez une visite guidée suivi d'un concert sans obligation de participer aux deux => saisir 2 offres
- Si le concert est indissociable de la visite guidée => saisir une offre

#### Conseils pour présenter votre programmation

Pour présenter votre programmation, pensez d'abord au public. L'offre saisie doit être fidèle à l'offre que le visiteur découvrira sur place :

- Ne regroupez pas toute votre programmation dans une même offre (voir ex ci-dessus)
- Si une offre est proposée en accès libre mais aussi en accès payant (ex : visite de groupes), il convient de créer deux offres distinctes car elles ne proposent pas les mêmes conditions d'accès. Les fiches sont duplicables simplement!
- Si un même événement se répète dans le temps (ex : un événement sur plusieurs jours distincts), il vous suffit de créer une seule offre en précisant les différentes dates et heures de l'événement dans le champs « Horaires ».

## Saisir une offre: mode d'emploi

- Pour saisir un évènement sur ApidaeJEP, 4 types d'informations à renseigner :
  - <u>Le titre :</u> cf. conseils page suivante
  - <u>Le lieu ?</u>
    Le lieu où se passe votre évènement + infos complémentaires sur le lieu si c'est un site de visite.
  - <u>Les Caractéristiques ?</u> Caractéristiques de votre évènement et descriptif
  - <u>Modalités pratiques</u> Horaires, Tarifs éventuels, Modalités de réservation si besoin, contact

## Saisir une offre: le type de l'offre et son titre



#### Remarques pour le titre de l'offre :

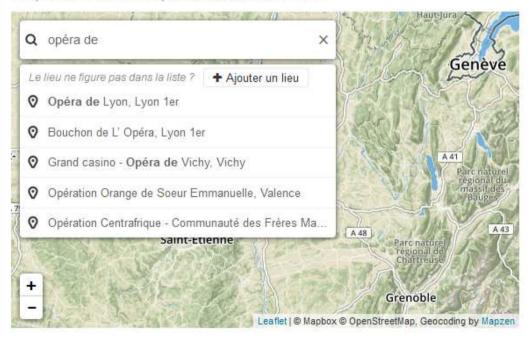
il sera édité sur tous les programmes web ou papier. Il doit être le plus attractif pour vos futurs visiteurs. Evitez de saisir l'adresse dans cette partie ; ne dépassez pas les 90 caractères (espaces compris).

- Ce peut être le nom de l'exposition, de la visite ou de l'animation proposée au public.
- Ne pas écrire le nom en capitales. Cette pratique est déconseillée car certains lecteurs d'écran (mal-voyants) vont épeler les mots en capitales.

#### 3.B : Saisie de l'offre : sélection du lieu

#### LIEU / EMPLACEMENT

Saisissez les premières lettres de votre lieu ou adresse. Les réponses que nous connsaissons vous sont suggérées : la proposition la plus cohérente arrive en 1ère proposition. Vous pouvez déplacer le marqueur sur la carte afin de préciser la localisation de l'offre.



#### Lieu de l'évènement- OBLIGATOIRE :

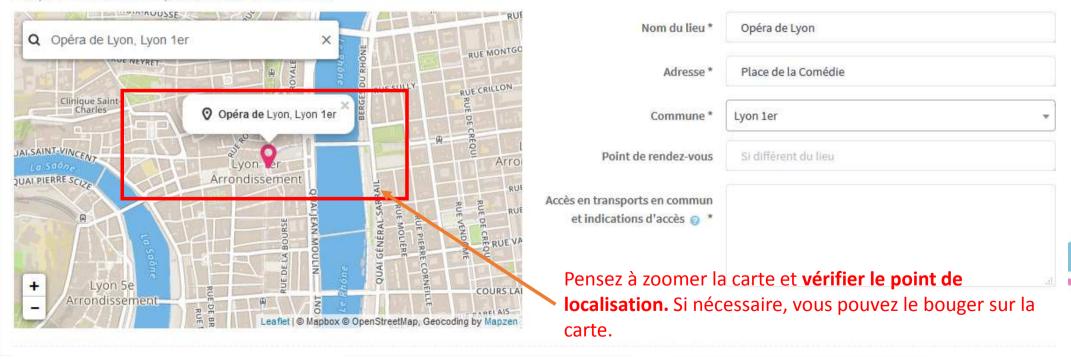
Saisissez les 1ères lettres ; ApidaeJEP vous suggère des lieux déjà connus. Sélectionnez votre lieu dans la liste : l'adresse sera complétée. S'il n'existe pas, cliquez sur « Ajouter un lieu »

### 3.B : Saisie de l'offre : sélection du lieu (2/2)

Les champs sont pré-remplis : vous pouvez les modifier. Compléter aussi le point de RDV (si besoin ) + l'accès transport en commun et/ou indications (parking,...).

#### LIEU / EMPLACEMENT

Saisissez les premières lettres de votre lieu ou adresse. Les réponses que nous connsaissons vous sont suggérées : la proposition la plus cohérente arrive en 1ère proposition. Vous pouvez déplacer le marqueur sur la carte afin de préciser la localisation de l'offre.



## 3.B : Saisie de l'offre : Saisie des infos lieu (uniquement dans le cadre d'une visite de site)

Compléter : la nature du lieu (type de lieu : plusieurs sélections possibles) , l'époque (idem) ; le descriptif du lieu.



# 3.B : Saisie de l'offre : détails / caractéristiques

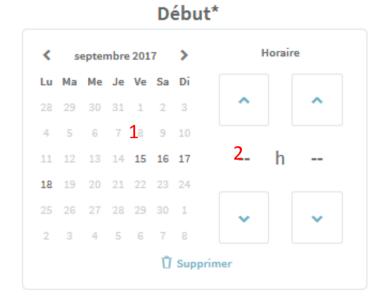
nt
nt

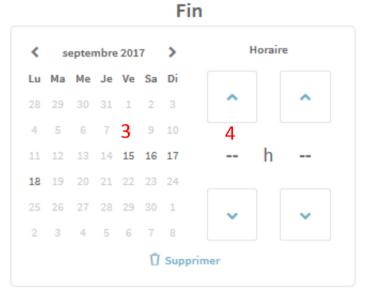
• A compléter. Le clic sur les «?» vous donnent un complément d'information

# 3.B :Saisie de l'offre : saisie des périodes d'ouverture (1/2)

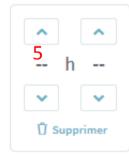


#### Modifier la période d'ouverture





#### Durée



#### Fréquence



Annuler

<u>Saisie des dates et des horaires -</u> OBLIGATOIRE:

- 1) Saisissez d'abord la date de début d'ouverture (1) Puis l'heure d'ouverture (2)
- 2) Choisissez ensuite votre date (3) et heure de fin (4).
- 3) Si besoin, vous pouvez préciser :
- Une durée et/ou (5)
- Une fréquence (6)

Puis VALIDER (ou annuler)

Ex. ouvert de 13h à 17h : visites de 1h toutes les 30 mn

# 3.B :Saisie de l'offre : saisie des périodes d'ouverture (fin)

• Après la saisie d'une période d'ouverture, vous pouvez la dupliquer, puis modifier cette 2<sup>ème</sup> période (ex. dimanche)

# 3.B : Saisie de l'offre : tarifs, réservations photos

# TARIFS / RÉSERVATIONS Accès gratuit Accès payant Pas de réservation Réservation Réservation Attention: les images doivent être libres de droits. Pensez à bien renseigner les crédits (copyright). Veuillez n'utiliser que des photos ayant une résolution suffisante (1600 pixels minimum sur le grand côté).

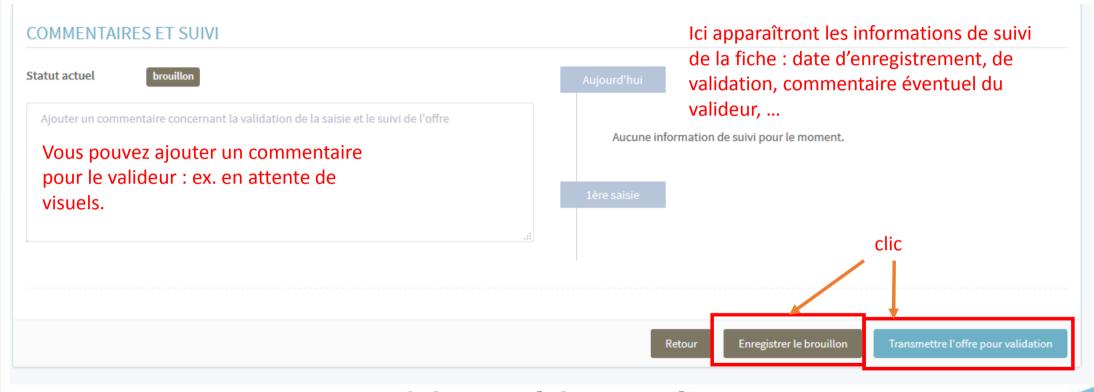
J'accepte que les photos soient utilisées dans les supports de communication des Journées Européennes du Patrimoine 2017 au format papier et web\*

# 3.B : Saisie : Coordonnées informations et renseignements

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMEN	
Téléphone	Elles seront reprises sur les programmes
Email	
Site web	http://

NB : Si vous avez des coordonnées spécifiques pour la réservation, elle ont été demandées au moment de choisir « réservation obligatoire » : cf. page précédente (champs supplémentaires qui s'affichent)

#### 3.B: saisie de l'offre: fin!



Vous pouvez transmettre votre fiche en validation ou l'enregistrer en brouillon pour la finaliser plus tard.

## Saisir un nouvel évènement sans devoir tout ressaisir

Après avoir validé un évènement, 3 possibilités s'ouvrent à vous :

- Créer un nouvel évènement dans le même lieu :
  - => l'onglet « où » est conservé (à l'exception pour le moment des infos liées au lieu de visite non enregistrés dans ApidaeJEP : descriptif, nature de l'édifice, époque).
- Créer un nouvel évènement dans un autre lieu :
  - => Saisie intégrale de l'évènement
- Retourner à la liste de sa programmation
- Revenir à l'accueil :

Vous avez fini la saisie de vos évènements, ou souhaitez revenir au l'accueil

### Saisir un nouvel évènement :

• [copie écran en attente : bug de saisie

## Modifier, supprimer un évènement : option 1 : à partir de l'accueil (tableau de bord)



# Modifier, supprimer un évènement : option 2 : à partir du tableau de bord



# Gestion des offres et des programmations pour vous faciliter la vie

- En cliquant sur le bouton « mes offres » à partir de la page d'accueil, vous choisissez la ou l'une des programmations que vous avez créé.
- Vous pouvez ensuite
  - gérer le nom des programmations
  - Modifier, dupliquer, organiser l'ordre de vos offres dans une présentation



Actions possibles : Modifier une offre (1) / Dupliquer une offre (2) ex. expo et visite dans un même site Déplacer l'ordre de l'offre dans la programmation (3) : ex. offre 1, puis offre 3, puis offre 2 : c'est l'ordre où vous souhaitez voir publiées les offres.

Modifier le titre de votre programmation (4)

## Supprimer un évènement

Merci d'envoyer un mail aux contacts :

Pour tous les évènements JEP concernant la Métropole de Lyon :

mail: jep.metropole@grandlyon.com

Pour tous les évènements JEP concernant l'Isère :

Direction de la culture et du patrimoine, service du patrimoine culturel :

mail: dcp.pac@isere.fr

#### Gérer mon compte et les infos de ma structure



# Mes infos d'aide : guide de saisie, contacts d'aide



## Commande de supports de communication JEP: Pour le Grand Lyon uniquement



#### Vos contacts

Pour tous les évènements JEP concernant la Métropole de Lyon :

Laurent Chopard,

tél: 04 26 83 94 98,

mail: jep.metropole@grandlyon.com

Pour tous les évènements JEP concernant l'Isère :

Direction de la culture et du patrimoine, service du patrimoine culturel :

Tel: 04 76 00 31 21,

mail: dcp.pac@isere.fr